

Résilience d'un organisme et gestion de la continuité d'activité

Le management des risques comme base de connaissance
pour améliorer la résilience d'un organisme.

28 août 2020 (Lausanne/journée entière)

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Saisir le positionnement de la gestion des risques par rapport à la résilience
- Acquérir une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à la GCA
- Mettre en évidence, par l'intermédiaire de cas pratiques, des conseils à valeur ajoutée pour les fournisseurs de services et les indépendants

Nouveauté



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Cette formation s'adresse aux entrepreneurs et à toute personne avec des responsabilités de gestion dans divers domaines (qualité, risques, opérations, approvisionnement, santé au travail, sécurité de l'information, sécurité industrielle, finance et conformité réglementaire) visant la récupération de fonctions opérationnelles vitales de l'organisme perdues lors de la matérialisation d'un événement.

En plus de recevoir des consignes concrètes pour l'élaboration d'un plan dans le cadre de la gestion de la continuité d'activité (GCA), les participants pourront élaborer une analyse d'impact sur un cas concret. Ils sauront également positionner la GCA dans une perspective plus large de management holistique de leur activité et leur organisme.

Contexte et problématique

Les organismes en général sont devenus plus vulnérables en raison du taux élevé de production, des flux d'information ou de l'exposition aux menaces sur leur fonctionnement. Vous devez identifier les menaces et les risques liés importants pour les comprendre et faire de la prévention, car ils peuvent avoir des effets néfastes sur les actifs, la réputation de l'organisme, les personnes qui y travaillent ou sur la continuité de vos activités.

La gestion de la continuité d'activité se réfère aux événements soudains et nécessite une planification préalable et l'implantation de mesures adaptées, car une organisation en état de choc ne peut pas répondre avec succès. La GCA comprend la gestion d'urgence et de crise et fait partie de la gestion des risques.

Cette formation propose d'assister les participants dans la compréhension de la gestion des risques d'un organisme, et plus particulièrement dans l'élaboration d'une analyse d'impact. En se référant à une étude de cas concret, les participants disposeront des méthodes et des outils pour réaliser l'appréciation des risques et répondre aux exigences réglementaires en matière de gestion de la continuité des activités selon des exigences réglementaires et normatives telles que l'ISO 22301 et l'ONR 49002-3.

Ce module se complète avec les séminaires n° 520 420, n° 520 421 et n° 520 426, appelés modules 1, 2 et 3 respectivement. Le premier présente les fondements du management des risques de manière pratique, tandis que le deuxième prend un peu plus d'hauteur pour aborder la mise en place d'un système de gestion des risques et sont l'intégration dans le système de management existant à travers d'exemples concrets. Le troisième aborde, via des cas concrets, l'application de différentes méthodes d'analyse du risque dans divers secteurs de l'économie. Plusieurs praticiens sont invités à intervenir dans ce séminaire.

Objectifs

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à la gestion de la continuité des activités
- Acquérir une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme
- Mettre en évidence, par l'intermédiaire de cas pratiques, des conseils à valeur ajoutée pour les fournisseurs de services et les indépendants.

Thèmes

- Gestion des risques des organismes
- Stratégie de gestion
- Gouvernance d'entreprise

Méthode

Le programme alterne aspects théoriques, pratiques et normatifs. Les participants sont familiarisés au travers d'études de cas concrets aux méthodes et outils de la gestion du risque.

Responsable du séminaire et conférencier

Dr. José Lamas José Lamas-Valverde,
Directeur, Société: Formation en Gestion des Risques, jose.lamas@eurorisk.ch; jose.lamas@gestiondesrisques.ch



José Lamas-Valverde

Date	28.08.2020 journée entière – Lausanne
Lieu	Hôtel de la Paix Avenue Benjamin Constant 5 1003 Lausanne www.hoteldelapaix.net
Prix du séminaire	CHF 780.– non-membre CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
Sont compris	• toute la documentation (version papier et numérique) • café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café • TVA 7,7%
Directives concernant la formation continue	La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

☐ Non-membre

☐ Membre ASAI

☐ Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Résilience d'un organisme et gestion de la continuité d'activité

☐ 28 août 2020 (Lausanne/journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Rue

NPA/Ville

☐ Facture à l'adresse privée

☐ Facture à l'adresse professionnelle

☐ Correspondance à l'adresse privée

☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

☐ Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention
Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales
Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.